

## Pourquoi réaliser des analyses de reliquat sortie-hiver ?

***En raison de la sécheresse prolongée de l'été 2018, les mesures d'azote potentiellement lessivable (APL) révèlent des quantités d'azote très importantes. En conséquence, même si le lessivage a eu lieu pendant l'hiver, les reliquats à la sortie d'hiver (RSH) seront probablement également plus élevés que d'habitude. Connaître le RSH de vos parcelles vous permettra de raisonner au mieux votre fertilisation. Pour cela, vous pouvez dès à présent prendre contact avec votre laboratoire afin de réaliser des prélèvements de sol ou contacter votre conseiller PROTECT'eau pour cibler les parcelles à échantillonner.***

**PROTECT'eau**

L'analyse de sol est un outil indispensable à la décision. En fonction des résultats, on peut fournir au sol les éléments fertilisants nécessaires aux cultures, sans carence, ni gaspillage. L'objectif est d'apporter une fumure azotée, garantissant la qualité et la quantité de la récolte tout en laissant le moins possible d'azote dans le sol après la récolte. Il est dès lors important de connaître les quantités d'azote disponibles dans le sol et la capacité de ce dernier à fournir de l'azote minéral pour estimer les apports nécessaires. L'analyse du reliquat sortie d'hiver (RSH) et l'interprétation des renseignements précis de la parcelle (nature, précédent, apports de matière organique, ...) permettent d'ajuster au mieux la fumure azotée minérale.

En pratique, pour l'analyse des RSH, les prélèvements se réalisent sur différentes profondeurs selon les cultures à fertiliser. Les éléments analysés sont généralement l'azote minéral, le pH et le taux d'humus (ou taux de carbone). Il faut veiller à ce que ces analyses soient réalisées 3 semaines avant l'implantation de la culture. Elles nécessitent au moins 20 prélèvements par parcelle et coûtent entre 35 et 70 euros. Les parcelles sont sélectionnées en fonction de leur superficie, de la culture envisagée et du précédent (ex. reliquat riche). Vous trouverez ci-dessous les coordonnées des laboratoires du réseau Réquasud.

Brabant Wallon Agro-Qualité Rue St Nicolas 17 | 1310 La Hulpe | 02/656 09 70

Carah Rue Paul Pastur 11 | 7800 Ath | 068/26 46 90

Station Provinciale d'Analyses Agricoles de Tinlot

Rue de Dinant 110 | 4557 Tinlot | 085/24 38 00

Centre de Michamps Rue Horritine 1 | 6600 Michamps (Bastogne) | 061/21 08 20

OPA-Qualité-Ciney Château St Quentin | 5590 Ciney | 081/77 57 88

Votre conseiller PROTECT'eau peut vous aider à identifier les situations qui nécessitent une analyse RSH, mais également vous expliquer comment interpréter les résultats.